

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 30 JANVIER 2014

Nombre de membres En exercice : 54 Présents : 25 Votants : 27 Suffrages exprimés : 27 Vote Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mille quatorze, le 30 janvier à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Béziers, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Raymond COUDERC, Président.</p> <p>Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs Marie-Hélène ANGLADE, Alain BIOLA, Michel BOZZARELLI, Béatrice CARAL, Geneviève CARRIERE, Jean-François CERVERA, Raymond COUDERC, Pierre CROS, Florence CROUZET, Francis FORTÉ, Gilbert LEPETITCORPS, Francis MATT, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Gilbert OULES, Jean-Pascal PELAGATTI, Huguette PERINI, Serge PESCE, Alain SENEGAS, Patrick SOL, Michel SUERE, conseillères et conseillers syndicaux.</p> <p>Présent(e)s suppléant(e)s : Madame et Messieurs ANTOINE Christine, Dominique BIGARI, Gérard MILLAT, Jean ORLANDINI, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.</p> <p>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Mesdames et Messieurs, Yves DIMUR, Conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Madame et Monsieur, Florence CROUZET, Raymond COUDERC.</p> <p>Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Messieurs Jean-Charles SERS, Gérard ROQUES, Gilles D'ETTORE, Gérard GAUTIER, conseillers syndicaux.</p> <p>Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Elie ABOUD, Gérard BARRAU, Jean-Louis BOUSQUET, Alain CARALP, Gwendoline CHAUDOIR, Guy COMBES, Jean-François COMBES, Roger DELGADO, Norbert ETIENNE, Roger FAGES, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Vincent GAUDY, Henri GRANIER, Philippe HUPPÉ, Jacques LIBRETTI, Richard MONEDERO, Francis PERNET, Roselyne PESTIL, Christine PRADEL, Robert RALUY, Philippe ROUCAIROL, Philippe ROUGEOT, Florence TAILLADE, Philippe VIDAL, Emmanuel VILLANEUVA, Alain VOGEL-SINGER, conseillère et conseillers syndicaux titulaires.</p> <p>Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire : Jean-Pascal PELAGATTI</p>
Date de convocation 20 janvier 2014	
Date de transmission en sous-préfecture 	
Date d'affichage <i>17/03/2014</i>	
Délibération N° 2014-02	OBJET : MODIFICATION N°7 DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE
Contrôle de légalité	<p>Une première convocation a eue lieu le 25 janvier 2014, faute de quorum la séance a été reportée au 30 janvier 2014, conformément à l'article 11 du règlement intérieur du Syndicat Mixte du SCoT du BITERROIS.</p> <p style="text-align: right;"><u>Rapporteur : Le Président</u></p> <p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-5-1, L.5211-20-1, L.5214-21 et L.5711-1;</p> <p>Vu l'arrêté préfectoral n° 2004-II-033 en date du 20 Janvier 2004 portant création du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois et les arrêtés modificatifs ultérieurs des statuts ;</p> <p>Vu l'arrêté n°2006-II-543 du 16 juin 2006 ;</p> <p>Vu l'arrêté n°2009-II.1121 du 1^{er} décembre 2009 ;</p> <p>Il convient d'actualiser les statuts du Syndicat Mixte, pour cela il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none">- changer le nom de l'EPCI suite à la fusion, mentionnée dans les statuts – article 1 ;- modifier les parts des contributions financières des membres suite au nouveau recensement, mentionné dans les statuts – article 16.

Bureau des Politiques Publiques

5 MARS 2014

Sous-Préfecture Béziers

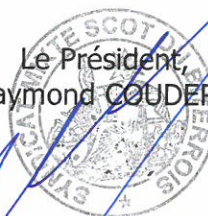
Il est proposé au Comité Syndical que le Syndicat Mixte soit informé, associé et consulté à toutes procédures lancées par ses différents partenaires.

Ceci exposé, il vous est proposé de :

- **DE VOUS PRONONCER** sur la modification des articles 1 et 16 des statuts du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois,
- **DE NOTIFIER** la présente demande de modification de statuts à l'ensemble des Communautés membres,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical, le Président entendu, et après en avoir délibéré,
ADOpte ces propositions à l'unanimité,
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Raymond COUDERC



SUB-PREFECTURE BEZIERS
RECULE

- 5 MARS 2014

Bureau des Politiques
Publiques